



« *Enfance et Vie* »
Notre meilleur atout : le bénévolat.
Notre récompense : le sourire d'un enfant.

HISTORIQUE

Si la parution au journal officiel date de juillet 1979, c'est bien avant que tout a commencé.

Il y a d'abord cette phrase d'Edmond Kaiser, fondateur en 1960 de l'association « Terre des Hommes » : « ...tant que vous ne le saviez pas, vous n'y étiez pour rien ; mais maintenant que vous le savez... » Nous vous laissons méditer la fin de ces paroles qui ont apostrophé bien des esprits.

Très vite « Terre des Hommes » essaime de nombreux départements français. Ceux du Nord et du Pas-de-Calais ne sont pas en reste. En 1972, la délégation nordiste voit le jour au 89, avenue Roger-Salengro, à Croix. Il n'y a pas de bureau. C'est la salle de séjour de Michel et Marie-Thérèse GAMIN qui fait fonction de lieu de rencontre de quelques bénévoles qui n'ont de cesse de faire passer avant tout les valeurs du cœur avant celle de l'intelligence. A grands renforts de tracts, de porte-à-porte, de connaissances, les vêtements et les médicaments s'amoncellent en attente de leurs tris et de leurs expéditions. Chez les GAMIN se croisent également les enfants accueillis dans la région pour partir en rééducation à Berck ; les familles se renseignant sur l'avancement de leur dossier d'adoption. Passages continuels, rencontrant toujours le sourire des GAMIN qui accueillent « un enfant à la fois », jusqu'au jour où la maison devient trop petite. La rue de Lille, à ROUBAIX accueillera plus tard la famille où Enfance et Vie fera ses premiers pas.

Le mouvement « Terre des Hommes » grandit vite en France, trop vite peut-être. Les délégations départementales veulent avoir la maîtrise de leurs actions sur le terrain. L'année 1977 voit naître « Terre des Hommes Nord » et « Terre des Hommes Pas-de-Calais ». Mais la crise de l'adolescence du mouvement perdure, finalement après plusieurs tractations, dans la fidélité des principes d'Edmond Kaiser, nous devenons « Enfance et Vie » pour poursuivre le combat du droit des enfants : Alimentation, éducation et soins médicaux, où qu'ils se trouvent.

Il nous faudrait alors évoquer la longue liste des personnes qui ont marqué de leur dynamisme l'existence de l'association. Il nous faudrait aussi parler de toutes les actions menées pour assurer les engagements pris par le conseil d'administration « Enfance et Vie » qui s'est tout naturellement établi pour mener à bien les projets préalablement étudiés devant les demandes d'aides croissantes. Mais il faut surtout mettre l'accent sur le travail de nos bénévoles répartis dans différentes équipes de notre région.

Ne pas briser les rêves, semer l'espérance, telle est et sera toujours notre ligne de conduite. Bienvenue à Enfance et Vie.

Gérard DUFOUR

Evolution de notre logo.



1979 – 1999



1999 – 2023



2023

Parution au Journal Officiel.

30 juillet 1979. Déclaration à la préfecture du Nord. **Enfance et vie.**
Objet : apporter des secours immédiats et directs à l'enfant malheureux où qu'il se trouve ; étendre son activité à d'autres formes du malheur humain ; se tenir strictement en dehors de toutes opinions et organisations philosophiques, religieuses et politiques. Siège social : 89, avenue Roger-Salengro, 59170 Croix.